

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi

------------

**MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGERES**

**ET DES SENEGALAIS DE L’EXTERIEUR**

-------------

**CENTRE NATIONAL D’ACTION ANTIMINES**

**LA 26EME REUNION DES DIRECTEURS NATIONAUX DE PROGRAMME D’ACTION CONTRE LES MINES ET DES CONSEILLERS DES NATIONS-UNIES**

La 26ème édition de la réunion des Directeurs nationaux de Programme d’Action contre les Mines et des Conseillers des Nations-Unies s’est tenue du **22** au **23 juin 2023** à **Genève**.

Organisée par le Groupe de Coordination inter –Agence des Nations Unies et le Centre International de Déminage Humanitaire (**CIDHG**), la rencontre dont le thème est « ***L’action contre les mines ne peut attendre »*** a vu la participation de centaines de Directeurs, d’organismes observateurs et de Conseillers onusiens.

L’objectif est d’échanger sur les problématiques liées à la mise en œuvre des articles respectifs de la Convention afin d’identifier et relever les principaux défis de l’action contre les mines dans les pays affectés.

1. **OUVERTURE**

Cette cérémonie a permis à Mlle Irène COHN, Directrice du Service des Nations-Unies contre les Mines antipersonnel (**UNMAS**) et l’Ambassadeur Stéfano TOSCANO, Directeur du CIDHG, entres autres, de prononcer les mots de bienvenue.

La Directrice de l’UNMAS a rappelé que la rencontre est un cadre d’échanges d’idées. L’action contre les mines permet aux communautés de mener leurs activités socioéconomiques. L’Ambassadeur TOSCANO, s’est réjoui de partager ce panel avec les participants et a chaleureusement remercié ceux qui l’ont rendu possible. C’est un forum dans le déminage humanitaire qui a pour but de faire avancer et de partager les bonnes pratiques pour des programmes plus efficaces. D’où le slogan ***« l’action contre les mines ne peut attendre »***.

1. **DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Le premier jour des plénières a permis d’examiner les thèmes suivants :

1. L’action contre les mines comme solutions durables pour les personnes déplacées ;
2. Action contre les mines, climat et environnement ;
3. La responsabilité dans le processus de remise à disposition des terres.

L’examen du **thème 1** a permis aux panélistes venant de différentes organisations de revenir sur l’importance de l’action contre les mines dans la prise en charge des personnes déplacées. A ce propos, le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (**UNHCR**) a informé que le nombre de Déplacés internes s’élève à plus de 71 millions de personnes du fait de plusieurs facteurs. En effet, le déplacement est devenu un état de transition et le développement ne peut plus être une norme mais une exception.

A ce propos, le déminage humanitaire constitue une activité qui contribue à la paix et au développement si l’on tient compte du fait que les conflits continuent à travers le monde. En effet, les déplacés sont la force d’information la plus fiable pour les programmes d’action contre les mines. Il n’est donc jamais très tôt ou très tard pour mener des activités d’EREE.

**Le deuxième thème** de la journée a donné lieu à des échanges sur la gestion de l’environnement. Il s’agit de voir comment préserver l’environnement en utilisant les différentes techniques de déminage. On accorde plus d’attention au nombre de kilomètres déminés alors que la préservation de l’environnement est plus bénéfique pour tous. Les bailleurs doivent prendre conscience que cela nécessitera plus de moyens et donc des opérations plus chères. Il faut donc retenir qu’ensemble, il est possible d’agir.

**Le dernier thème** de la journée a abordé les questions de responsabilité dans le processus de remise à disposition. En effet, déterminer la responsabilité n’est pas directement traité dans les Normes Internationales de l’Action contre les Mines (**NILAM**). Des pays comme les Iles Salomon, le Cambodge, la Serbie, la Colombie etc. ont partagé leurs expériences avec l’assemblée. Il en est ressorti que cette question est prise en charge de façon spécifique par chaque Etat partie. Si certains pensent que la responsabilité est partagée entre l’opérateur et l’Etat, d’autres l’attribuent directement à l’un ou l’autre partie. La complexité et les défis face à la question de la responsabilité nécessitent une réflexion plus poussée et une prise en compte dans les NILAM.

Le deuxième jour des travaux a été consacré aux sujets ci-après :

1. Respecter les droits des survivants, des soins immédiats adaptés à une vie indépendante et digne ;
2. L’innovation ne peut pas attendre dans l’action contre les mines.

Les discussions autour du thème sur l’Assistance aux victimes, présidées par Mme Stacey PIZZANO, Professeur à l’Université de Santé Publique de Queensland, ont permis de partager les résultats d’études menées sur cette question. Elles ont permis de relever que 38,8% des blessés décèdent. Parmi elles, 38,4% sont des femmes et 44,5% sont des hommes. Le taux de décès chez les enfants est, quant à elle, faible.

Les blessures se trouvent le plus souvent au niveau de la jambe. Pour les prévenir, l’étude a fait part de la Chaîne des Soins pour les Blessés Civiles (**CCCC**). Selon l’étude menée, cette chaîne peut réduire le potentiel de la mortalité à 68%. Le coût de la vie par année gagnée est de 7 dollars.

L’Ouganda a aussi partagé son expérience. Il a débattu de la question de l’auto stigmatisation des victimes en indiquant que les groupes de personnes qui s’adaptent le mieux après l’accident sont les enfants et les hommes mariés. Ceux qui résistent le moins sont ceux qui sont entre l’adolescence et l’âge adulte. La différence entre ces deux catégories est l’amour. En effet, le soutien psychologique est déterminant dans le comportement de la victime. Elle contribue à rétablir la confiance et la dignité de la victime. La gestion de l’information est donc vitale pour une bonne gestion des besoins des victimes.

Abordant le dernier thème de la session à savoir l’Innovation, présidé par l’Ambassadeur Stefano TOSCANO, Directeur du CIDHG, les panélistes ont souligné l’importance de l’utilisation des nouvelles technologies dans les programmes de déminage. En effet, la raréfaction des ressources nécessite la mise en œuvre de programmes innovants pour économiser le plus de ressources possible. Il a ainsi été partagé un exemple sur l’utilisation des drones par HI. Le projet « Mobility Robotics » propose des solutions numériques pour les filles et les femmes qui représentent la moitié du monde. Selon le spécialiste, 900 millions de femmes n’ont pas accès à l’internet ; 21% seulement en ont accès ; 98% de femmes au Moyen Orient et 90% en Afrique font face à des violences.

Il a enfin informé de la tenue d’un Salon sur l’Innovation, en novembre.

1. **RECOMMANDATIONS**

Les recommandations issues de ces débats sont ainsi déclinées :

* avoir une collaboration accrue entre pays et entre acteurs pour gérer les déplacées ;
* faire des problèmes de déplacement une priorité dans les programmes de lutte contre les mines ;
* aider les déplacés internes dans tous les domaines surtout ceux qui veulent rentrer ;
* travailler de sorte que l’action contre les mines ne soit pas oubliée ;
* mener des séances d’EREE en direction des acteurs intervenants dans les zones contaminées ;
* agir en tenant compte des priorités des demandes des personnes sur le terrain ;
* intégrer l’environnement au même titre que le genre et la diversité dans les programmes de déminage ;
* veiller à ce que la responsabilité soit prise en compte dans les législations nationales et internationales ;
* renforcer les interventions locales des médecins et participer au mécanisme de coordination ;
* renforcer le soutien par les pairs.

1. **CLOTURE**

La cérémonie de clôture, a été marquée par les mots de l’Ambassadeur TOSCANO et Mlle Irène COHN, Directrice de l’UNMAS. Le Directeur du CIDHG a rappelé les différents points abordés pendant les deux jours de travaux. Il a ensuite souligné que l’innovation peut être une force pour avancer mais il faut le faire de façon graduelle.

Il a enfin remercié la Suisse, l’UNMAS, les participants ainsi que tout le staff pour leur participation active aux travaux.

Pour sa part, la Directrice de l’UNMAS s’est réjoui du partenariat en place car il s’agit de défendre la vie des personnes à travers les activités menées. Elle a terminé en remerciant tous les partenaires ainsi que les experts qui ont bien voulu partager leurs recherches.